

*Attractivité des entreprises ou attractivité du travail ?  
Quelles expériences et quels enjeux pour la pratique de l'ergonomie*

Les tensions sur le marché de l'emploi et la pénurie de main-d'œuvre dans de nombreux secteurs d'activité ont mis particulièrement en lumière la question de l'attractivité des entreprises. Plusieurs indicateurs d'alerte sont venus illustrer le phénomène : la rapidité de démissions ou le désengagement de salariés, une hausse du turn-over, des emplois qui restent non pourvus, un absentéisme élevé...

Mais de quoi parle-t-on quand on évoque l'attractivité ? S'agit-il de l'attractivité de l'emploi (statut, rémunération, avantages annexes), de celle de l'entreprise et de son image, ou bien aussi de l'attractivité du travail lui-même ? Est-ce la même chose pour tous les salariés suivant le statut, le secteur, la taille de l'entreprise ? Dans quelle mesure l'attractivité recouvre la préoccupation de rendre le travail soutenable ? Est-ce que les ergonomes ont de tout temps pris en compte cette question, ou bien est-ce que son arrivée sur le devant de la scène sociale est une nouvelle opportunité à saisir ?

Les critères à partir desquels évaluer l'attractivité d'une entreprise sont forcément multiples. Ils sont aussi au cœur des débats sociaux. Ils peuvent concerner la politique de formation, l'organisation du travail, la prise en compte de la pénibilité notamment en fin de carrière, les modes de management, l'autonomie et la possibilité de développer ses compétences, l'égalité professionnelle, la qualité du dialogue social. D'autres préoccupations émergent aussi, peut-être plus liées au contexte actuel, comme l'adéquation des emplois proposés aux compétences des personnes recrutées, l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle (horaires, télétravail), l'engagement réel de l'entreprise dans une démarche de Responsabilité Sociale et Environnementale. Certains sujets, comme les conditions de transport et de logement, portent ces préoccupations à une échelle territoriale et d'aménagement des territoires.

Alors, l'attractivité est-elle le nouveau paravent pour éviter de parler du travail, ou bien un point d'appui pour les ergonomes ? Comment l'analyse du travail éclaire ces enjeux de manière spécifique ? En quoi ces questions poussent à de nouvelles collaborations professionnelles avec les responsables des Ressources Humaines, les gestionnaires, les responsables de projets, et à de nouvelles pratiques ?

Comme toujours, les présentations sur les succès ou difficultés dans des interventions ergonomiques serviront de matériaux à de longs temps de discussion pour mieux identifier les opportunités pour le développement de notre métier.

Les inscriptions seront possibles en ligne à partir de début décembre (<http://jdb-ergonomie.fr>). Si vous avez participé aux Journées 2022, vous recevrez automatiquement un message avec le lien vers le portail des Journées. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez communiquer votre adresse à :

Secrétariat Journées de Bordeaux 2023 - ADERA Service - CS 60040 33608 PESSAC Cedex  
jdb@adera.fr

Le comité scientifique et le comité d'organisation se réjouissent de vous accueillir à Bordeaux pour ces 29<sup>e</sup> Journées.